

# JUIGNE DES MOUTIERS

## Bulletin Municipal 2017

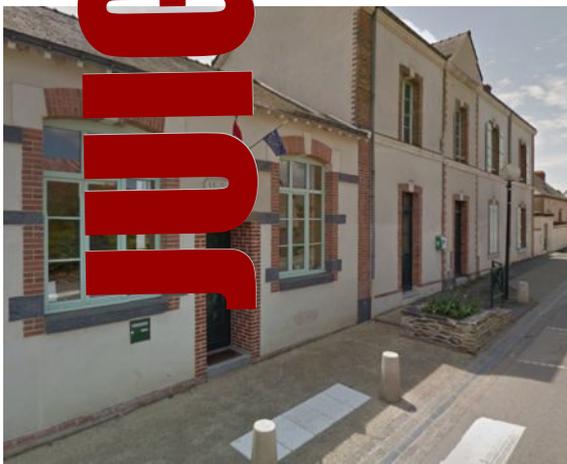
Nature



Projet



Avenir



## Sommaire

Le Mot du Maire	page 3
Finances	pages 4-5
État Civil et dates à retenir	page 6
Vie municipale	pages 7-12
Vie locale	pages 13-22
Santé	pages 23-24
Intercommunalité	pages 25-27

## Site Internet

Visitez le site de votre Commune !



<http://www.juignedesmoutiers.fr>

Rédaction et mise en page : Commission Information

Impression : Imprimerie Jérôme BLIN

Tirage : 280 Exemplaires



## *Le Mot du Maire*



*C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente mes vœux les plus sincères, de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même, votre famille ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. J'y ajoute volontiers mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets.*

*Qu'il me soit permis d'avoir une pensée particulière à l'égard des personnes démunies, confrontées à la maladie, à la peine, à la souffrance.*

*Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre solidarité à celles et ceux qui affrontent des moments difficiles. Notre village reste avant tout une grande famille, une grande équipe au sein de laquelle chacun de nous représente un rouage indispensable au bon fonctionnement de notre Collectivité.*

*2016 a permis d'achever tous les programmes prévus au cours de l'exercice, hormis l'acquisition d'un terrain aux consorts Tessier. Cette réserve foncière sera acquise en 2017. Elle permettra d'y créer une aire de covoiturage et éventuellement d'envisager dans l'avenir l'agrandissement du cimetière (création d'un jardin du souvenir).*

*En 2017, notre préoccupation majeure sera la restructuration de l'actuelle salle communale dénommée « la Grée » en y incluant une extension. L'actuel bâtiment sera destiné à recevoir les services municipaux : accueil périscolaire et restauration scolaire. Une salle culturelle d'une surface de 139 m<sup>2</sup> permettra l'accueil de manifestations organisées par les associations. Elle sera par ailleurs mise à la disposition du public souhaitant la louer.*

*Ce projet pourrait démarrer au 4<sup>ème</sup> trimestre.*

*Je ne vous cache pas qu'un tel investissement limite bien entendu tous les autres projets. C'est le fait d'une décision des élus, qui ont à cœur de voir se concrétiser cette réalisation. Il s'agit d'une réelle nécessité en l'absence de salle (refus de la commission de sécurité) et du bâtiment « restauration scolaire » actuellement en vente.*

*De nombreux partenaires financiers ont été sollicités. Pour l'heure, tous les accords ne nous sont pas encore parvenus. Souhaitons que les aides soient à la hauteur de nos attentes.*

*Aussi, je souhaite apporter quelques précisions sur la Loi NOTRE qui oblige les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à s'associer. Ainsi les EPCI du Castelbriantais et du secteur de Derval fusionneront au 1<sup>er</sup> janvier 2017 -26 communes : 43 952 habitants-. Ils seront représentés par 55 conseillers communautaires (Juigné : 1). Les nouvelles compétences ont été définies ; gageons que ce rassemblement soit porteur de nouveaux projets pour notre territoire.*

*Dans la continuité des fusions, l'heure est à la réflexion sur la création d'une commune nouvelle dont l'objectif est de renforcer notre échelon communal en accroissant son poids dans les relations avec l'Etat et les autres collectivités partenaires, de maintenir les services à la population, de dynamiser le tissu économique, d'encourager et maintenir le monde associatif. Une commission s'est constituée et planche actuellement sur ce projet.*

*A la lecture de cette parution, vous découvrirez entre autres, l'ensemble des travaux et réalisations opérés depuis le début de notre mandature.*

*Je tiens à remercier les membres de la commission qui œuvrent à la réalisation de ce bulletin.*

*Pour conclure Chers Administrés, l'équipe municipale vous renouvelle ses meilleurs vœux pour l'année 2017.*

**Le Maire : Jean VOISET**





## Fonctionnement

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>RATIO PAR HABITANT</b>
011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL –eau, électricité, carburants, téléphone, fournitures, entretien voirie & bâtiments, assurances, location atelier, maintenances éclairage, informatique	84 271.00 €	236.05 €
012- CHARGES DE PERSONNEL – salaires et charges	89 260.00 €	250.03 €
022 – DEPENSES IMPREVUES	4 754.26 €	13.32 €
023- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT & OPERATIONS ENTRE SECTIONS (amortissements)	68 866.74 €	192.90 €
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE –indemnités élus et charges patronales, contributions incendie, SBOS, Syndicat du Don, subventions aux associations et à l'école	62 579.00 €	175.29 €
66 – CHARGES FINANCIERES –intérêts des emprunts	5 600.00 €	15.69 €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>315 331.00 €</b>	<b>883.28 €</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>RATIO PAR HABITANT</b>
002 – Excédent de fonctionnement reporté	10 858.85 €	30.42 €
013 – Atténuation de charges – remboursement sur rémunérations personnel en CUI - CAE	5 362.00 €	15.02 €
70 – Produits des services – redevances accueil périscolaire & cantine, occupation domaine public EDF & France Télécom, impôts fonciers sur locataires	12 625.00 €	35.36 €
73 – Impôts et taxes – contributions directes, compensation communautaire, taxe additionnelle aux droits de mutation	214 212.00 €	600.04 €
74 – Dotations et participations –dotation globale de fonctionnement, dotation solidarité rurale, fonds départemental taxe professionnelle, compensations taxe foncière et d'habitation	57 094.00 €	159.93 €
75 – Autres produits de gestion courante – revenus des immeubles (Civette, Froger, l'Alhambras)	11 222.00 €	31.43 €
77 Produits exceptionnels – remboursement Groupama assurances sur sinistres	3 957.15 €	11.08 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>315 331.00 €</b>	<b>883.28 €</b>



## Investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT	RATIO PAR HABITANT
Virement et opérations entre sections	53 251.74 €	149.16 €
Dotations	11 623.00 €	32.56 €
Subventions et fonds de concours	85 324.00 €	239.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	74 747.74 €	209.38 €
Amortissements	15 615.00 €	43.74 €
<b>TOTAL</b>	<b>240 561.48 €</b>	<b>673.84 €</b>
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT	RATIO PAR HABITANT
Déficit d'investissement reporté	46 132.74 €	129.22 €
Capital des emprunts	32 899.74 €	92.16 €
Aménagement sécuritaire rue de la Mairie	75 279.00 €	210.87 €
Acquisition d'une remorque	2 000.00 €	5.60 €
Aménagement d'une aire de jeux	8 335.00 €	23.35 €
Travaux rue du Calvaire	58 344.00 €	163.43 €
Maîtrise d'œuvre rénovation salle communale	5 000.00 €	14.00 €
Travaux rénovation immeuble 6, rue d'Anjou	5 600.00 €	15.69 €
Travaux éclairage public agglomération	3 421.00 €	9.58 €
Acquisition terrain consorts Tessier + frais	3 550.00 €	9.94 €
<b>TOTAL</b>	<b>240 561.48 €</b>	<b>673.84 €</b>

## Taux d'imposition 2016 (sans changement)

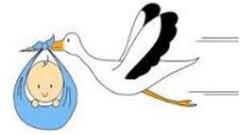
DÉSIGNATION DE LA TAXE	TAUX	PRODUIT ASSURÉ
Taxe d'habitation	12 %	42 000 €
Taxe foncière bâtie	12 %	43 452 €
Taxe foncière non bâtie	38.71%	16.490€



## Etat Civil

Naissances : 28/02/2016  
16/03/2016  
13/08/2016  
17/08/2016

GAUTHIER Lise  
DENIEULLE MESTRARD Lynea  
TAILLANDIER Kono  
MARCADET Léo



Mariage : 09/07/2016

LIMBERGERE Tony & RAUZY Virginie



Décès : 25/09/2016

VANTEUX Patricia



## Dates à retenir

Événements	Dates	Organisateurs
Vœux du Maire	08/01/2017	Conseil municipal
Repas des Aînés	15/01/2017	Conseil Municipal
Assemblée générale du Comité des Fêtes	22/01/2017	Comité des Fêtes
Dîner dansant à Saint Julien	28/01/2017	L'ACAL
Concours de Belote	04 et 05/02/2017	Club de la Grée
Concours de Belote	01 et 02/04/2017	Club de la Grée
Courses Cyclistes	17/04/2017	Comité des Fêtes
Élections Présidentielles 1er tour	23/04/2017	Conseil Municipal
Élections Présidentielles 2e tour	07/05/2017	Conseil Municipal
Repas animé de fin d'année	10/06/2017	Club de la Grée
Kermesse de l'école et Vide grenier	11/06/2017	École et le Comité des fêtes
Élections Législatives	11/06/2017	Conseil Municipal
Élections Législatives	18/06/2017	Conseil Municipal
La Tête et les Jambes	25/06/2017	Comité des Fêtes
Repas Choucroute	30/09/2017	Comité des Fêtes
Dépôt de Gerbe au monument aux morts	11/11/2017	AFN et le Conseil Municipal
Concours de Belote	02 et 03/12/2017	Club de la Grée
Repas de Noël	06/12/2017	Club de la Grée
Le Marché de Noël	10/12/2017	École



## *Le secrétariat de mairie*



Mme GUERIN est à votre disposition et à votre écoute pour toutes demandes ou renseignements.

Tel : 02 40 55 51 06

Courriel : [mairie.juignelesmoutiers@wanadoo.fr](mailto:mairie.juignelesmoutiers@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30  
Mardi : 8h00 - 12h00  
Mercredi : 13h30 - 17h30  
Jeudi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

## *L'accueil périscolaire*



Depuis la rentrée, une nouvelle animatrice assure l'accueil périscolaire :  
Mme Laura THOBY.

Tel : 06 38 26 57 34

### Horaires d'accueil :

De 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30  
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

## *La bibliothèque*

Envie de lire un bon livre ? Pourquoi ne pas vous rendre à la bibliothèque de votre commune ?  
Une équipe de bénévoles vous y accueille.

**L'emprunt des livres est gratuit pour tous, alors n'hésitez plus !**

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00 - 17h00  
Mercredi : 14h00 - 17h00



# *Elections 2017*

En 2017, les électeurs seront invités à participer à deux scrutins importants :

- Élections présidentielles le 23 avril et le 7 mai
- Élections législatives les 11 juin et 18 juin



## Inscription sur la liste électorale



Pour s'inscrire sur la liste électorale, il suffit de se présenter à la mairie, ou bien, cette démarche peut également être effectuée par correspondance en téléchargeant le formulaire prévu à cet effet. Ensuite, il vous suffit de l'imprimer, le compléter, le signer, joindre les pièces justificatives, puis retourner votre dossier en mairie.

### Documents à fournir :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile

Ne pas omettre de préciser sur le formulaire, l'ancienne commune d'inscription.

A réception de la demande, un récépissé sera adressé et les nouvelles cartes d'électeurs seront expédiées courant mars de l'année suivante (sous réserve d'acceptation d'inscription par la Commission Administrative).

La demande est à faire parvenir au plus tard le 31 décembre de chaque année, pour pouvoir être effective l'année suivante.

## *Carte nationale d'identité*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la carte d'identité est valide 15 ans au lieu de 10 ans auparavant.



## Restauration communale



Le marché de restauration scolaire et de portage de repas à domicile est arrivé à échéance le 31 août 2016. Un nouveau prestataire a été retenu pour les 4 ans à venir. Il s'agit de la société Restoria basée à Angers qui intervient dans les Pays de la Loire et les régions voisines.

Pour une commande de repas, contacter Mme Isabelle TESSIER au 06 78 40 72 07

## Maisons fleuries



Cette année encore, des habitants de Juigné des Moutiers, en fleurissant leur maison, ont contribué à rendre notre commune plus belle. Pour 2016, ont été distingués particulièrement (sans classement) :

BAUDOIN Michelle	BOURGEAIS Nicole	COTTINEAU Yvonne
COUÉ Odette	DUFOURD Paulette	FAVEL Martine
GALISSON Colette	HAYS Marie-Claire	HUNAUULT Marie-France
LEBASTARD Marie-France	MENANT Liliane	OGER Marie-Thérèse
RÉMY Jean-Claude	RICAUD Ginette	SOTUCA SIVERA Maria

## Espace City Stade

Depuis la fin des travaux du City Stade en 2016, d'autres aménagements du lieu ont été réalisés : un espace de jeu pour les enfants de 4 à 12 ans, la pose de mobilier urbain, ainsi que la plantation d'arbres pour agrémenter le site et accueillir les personnes désireuses de passer un moment de détente.



# Bilan et projets des actions de l'équipe municipale



## 2017 :

- Réhabilitation et extension de la salle communale de la Grée avec création d'une nouvelle restauration scolaire
- Recensement et balisage de circuits pédestres sur l'ensemble de la commune

## 2016 :

- Achèvement des travaux de sécurisation de la rue de la Mairie avec parking et mur de pierres
- Réalisation d'une aire de jeux :
  - City Sport (avec la Communauté de communes)
  - Jeux à ressort, cadre à grimper, cabane de l'ours, table de ping-pong
  - Terrains de bi-cross et de pétanque
  - Bancs
- Acquisition d'une remorque pour les services techniques
- Création du site internet municipal
- Travaux de nettoyage rue de la Mairie
- Réhabilitation du logement de l'ancienne boulangerie pour une location
- Travaux d'éclairage public dans le bourg et rue du sentier de l'Ardoise
- Vidange de fosses aux postes de refoulement de Ruigné et de La Teillais

## 2014 :

- Acquisition informatique pour la mairie
- Acquisition de matériel de boulangerie
- Travaux d'enrobé route de Cimbré
- Rechargement de chaussée chemin des Minerais
- Edition d'un bulletin municipal

## 2015 :

- Acquisition d'un tracteur et d'un broyeur pour les services techniques
- Acquisition d'un terrain pour réserve foncière
- Acquisition d'illuminations de Noël
- Acquisition de matériel électoral (panneaux d'affichage et isoloir)
- Curage de fossés avec dérasement à Ruigné
- Ouverture d'un dépôt de pain
- Curage de la lagune route de la Chapelle Glain
- Vidange de fosse au poste de refoulement du sentier de l'Ardoise
- Remplacement du défibrillateur
- Mise en place d'un abri bus à la Teillais
- Travaux de sécurisation de la rue de la Mairie
- Réhabilitation des toilettes publiques



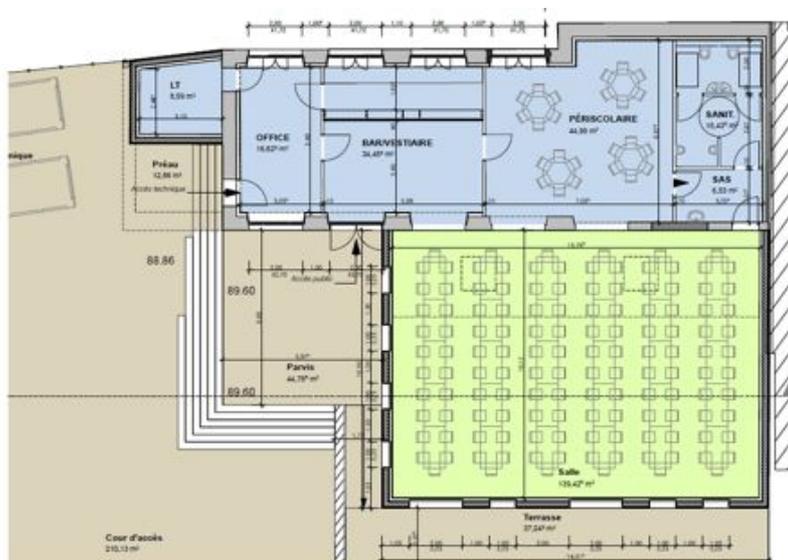
## Projet d'extension de la salle des fêtes

Lorsque nous nous sommes engagés pour notre commune aux dernières élections municipales, l'un de nos objectifs était de permettre à la population de Juigné des Moutiers d'avoir un lieu de convivialité, une salle des fêtes, ou plutôt une salle polyvalente.

Durant ces deux années écoulées, le projet a mûri. A force de débats et d'études, nous avons opté pour une rénovation de l'existant avec un agrandissement. Ce projet intégré aux aménagements récents (City stade, parking, rue de la mairie) s'inscrit dans une cohérence pour redonner un éclat à notre centre bourg, dans un mélange d'ancien et de modernité.

La salle envisagée pourra accueillir environ 150 personnes. Elle aura un usage polyvalent : accueil périscolaire, cantine, manifestations, activités diverses...

Après un premier échange avec le trésorier, un tel projet n'est pas inenvisageable pour notre commune. Mais seul l'examen définitif des comptes de la municipalité permettra de valider le financement de ce beau projet, dont voici quelques vues :



## *Accessibilité des bâtiments communaux*



Par délibération du 19 janvier 2016, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à un groupement de commandes avec 7 autres communes en vue de définir un cabinet en charge du contrôle de l'accessibilité des établissements recevant du

public dans les bâtiments communaux existants et procéder à l'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmé. C'est le Cabinet ACCESMÉTRIE qui a été retenu pour lister les travaux. La planification des travaux est la suivante :

2017 : Boulangerie & cimetière

2018 : Accueil périscolaire – restauration scolaire & salle communale

2019 : Toilettes publiques & église

## *Cimetière*

### MODALITES DES CONCESSIONS ET CAVURNES

CONCESSIONS : Trentenaire (2 m<sup>2</sup>) de terrain ou Cinquantenaire (2 m<sup>2</sup>) de terrain

Ces concessions sont renouvelables et peuvent être converties en concessions de plus longues durées.

Les concessions perpétuelles ne sont plus possibles.

CAVURNES : Temporaire (15 ans) ou Trentenaire (30 ans) ou Cinquantenaire (50 ans)

Chaque caverne peut recevoir quatre urnes cinéraires.

*Pour plus de renseignements, s'adresser en mairie.*

## *Vie Paroissiale*



Numéros à contacter :

- Pour la préparation au mariage, au baptême...
  - Jean-pierre ou Céline LEGRAIS au 02 40 55 56 63
  - Le presbytère de Moisdon-la-Rivière au 02 40 07 62 51
- Pour une sépulture,
  - « Accueil Sépulture Paroisse » au 06 33 30 40 42



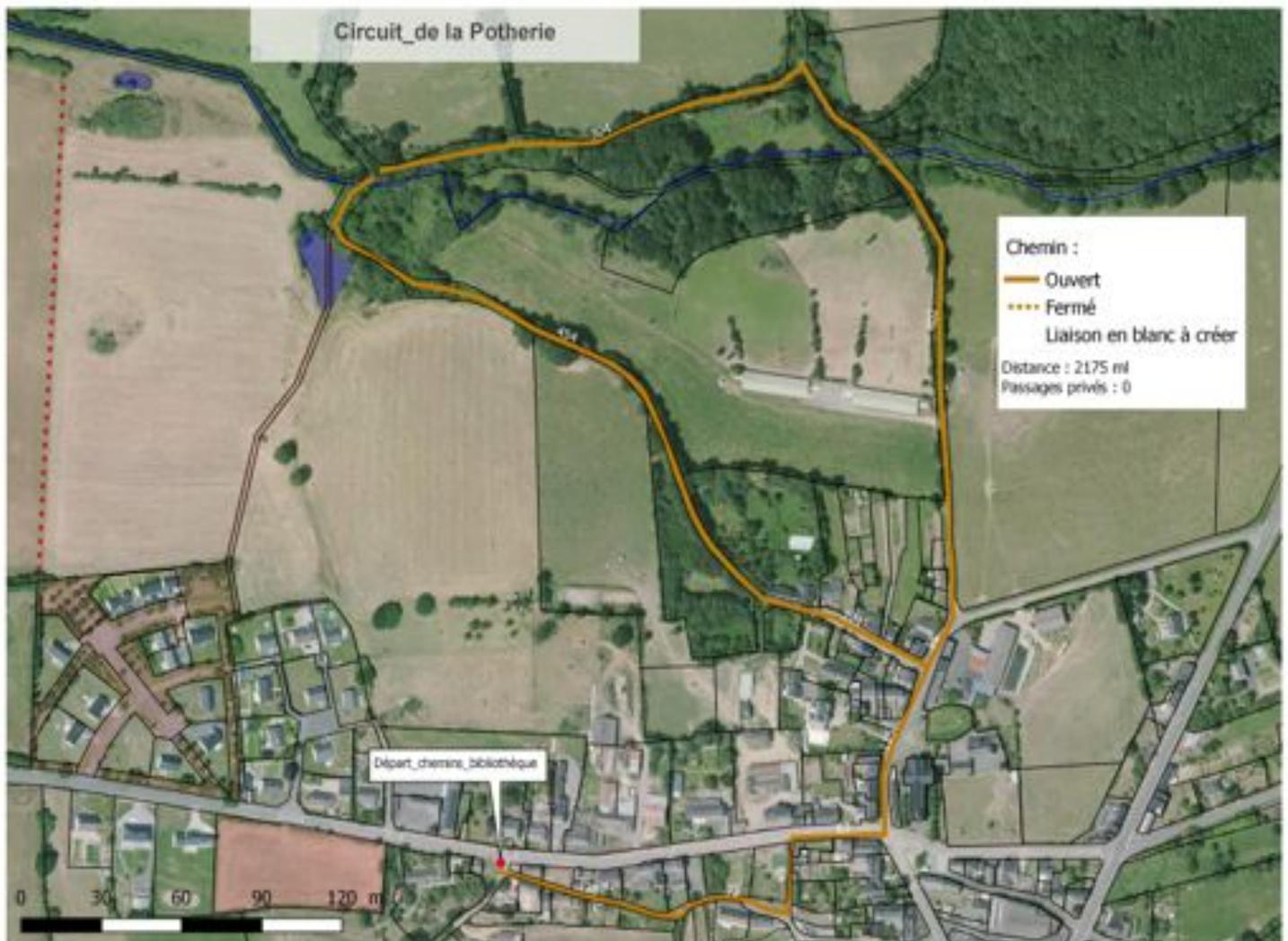
## Projet de Sentiers pédestres

Un projet de sentiers pédestres est en cours d'élaboration sur notre commune. Il s'agit d'identifier et de baliser des circuits de 2 à 11 km. A l'heure actuelle, plusieurs négociations sont à l'étude. L'objectif est d'offrir aux habitants de la commune, et aux autres, des possibilités de sorties autour du bourg, voire d'assurer des liaisons avec les communes voisines. Ainsi, nous pourrions proposer à tous une raison attrayante de venir profiter de notre bocage et, grâce aussi la proximité de la forêt de JUIGNE, de ravir des touristes en quête d'espaces naturels et variés. Pour nous aider à construire ce projet, nous pouvons compter sur la collaboration de Mme Anne BAILLEUL de l'office du tourisme de Châteaubriant, et ainsi trouver une place dans les guides touristiques.



A ce jour, un premier parcours a déjà été balisé, le circuit de "LA POTHERIE", long de 2,2 km. Un deuxième pourra être ouvert en 2017, le circuit des "LOGES", long de 4 km. Nous ferons appel aux volontaires motivés, pour aider à le défricher. Enfin, toujours en lien avec l'office du tourisme, un tableau d'informations et d'affichage des circuits sera installé sur le parking, face à la salle communale, d'où partiront les parcours.

Alors à PIED, à CHEVAL ou à VÉLO, soyons fiers de parcourir notre village et faisons connaître notre beau patrimoine !



# Ecole



Ecole Notre Dame de Lourdes Juigné des Moutiers

Le Bureau de l'OGEC et ses membres vous remercient pour votre soutien et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Cette année encore le bureau de l'OGEC et les parents d'élèves organiseront diverses manifestations permettant aux enfants de l'école de faire des sorties scolaires intéressantes et favorisant l'achat de jeux et de matériels éducatifs.

Vous pourrez retrouver pour 2017 les manifestations suivantes :

- Collecte de papier de 10h à 12h le dernier samedi de chaque mois dans l'ancienne épicerie ;



### Au cours de l'année scolaire

- Vente de brioches et de saucissons ;
- Vente de plants et plantes ;
- Kermesse de l'école le Dimanche 11 Juin 2017 avec le soutien du Comité des Fêtes;



- Vente de calendriers ;
- Le Marché de Noël le 2<sup>ème</sup> dimanche de décembre 2017 de 10h à 13h.

Venez écouter chanter les enfants de l'école,



Venez découvrir, acheter les créations et décorations de Noël faites par les enfants et les parents d'élèves.

Nous remercions tous les bénévoles ainsi que les papas, mamans, papys et mamies qui viennent nous aider, qui participent et nous soutiennent lors des différentes manifestations, tout au long de l'année scolaire.

Le Bureau de l'OGEC

Vanessa GAUTHIER (Présidente), Jonathan JUVIN (Vice-Président),  
Charlotte GAUCHER (Trésorière), Delphine PROD'HOMME (Vice-trésorière)  
Florence RETIF (Secrétaire), Samuel LEGRAIS (Vice-Secrétaire)





## Scientifiques en herbe !

Cette année, les 36 élèves de l'école (4 PS, 4 MS, 8 GS, 4 CP, 5 CE1, 5 CE2, 3 CM1 et 3 CM2) ont chaussé leurs lunettes de scientifiques.

Au fil des cinq périodes, ils exploreront le monde du vivant, de la matière, des objets, du temps, de l'espace. Ils apprendront à chercher, à faire des expériences, à fabriquer, à élever et à faire pousser avec Véronique Goupy (ASEM), Laura Thoby (aide primaire) et Sonia Gourdon (enseignante des CE/CM).

Stéphanie BRUNEAU

(Chef d'établissement et enseignante des Maternelle/CP)



## *Club des sangliers*



Après une année de fonctionnement, le bureau du Club des Sangliers de Juigné se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année de bonheur et de santé, ainsi qu'à votre famille et à vos amis.

Le Président, Jean Gueguen



## Comité des fêtes



2016 a vu la naissance d'une nouvelle manifestation : « *La tête et les jambes* ». Une belle occasion pour créer un lien intergénérationnel.

Cette journée a été appréciée par les participants, nous reconduisons donc l'aventure cette année.

La météo nous a fait défaut pour les courses cyclistes du lundi de Pâques, par contre, le soleil était bien présent pour le vide grenier.

Les membres du comité s'investissent en participant à l'animation de la commune, mais peu de choses seraient réalisables sans l'aide des bénévoles.

Vous souhaitez vous impliquer et rejoindre l'équipe ? Venez nous en faire part le 22 janvier prochain, nous partagerons ensemble la galette des rois.

Pour que Juigné bouge, bougez avec nous !  
[comite-juigne@laposte.net](mailto:comite-juigne@laposte.net)

A noter sur vos calendriers :

- \* Le 22 janvier 10h30 à la salle - assemblée générale / galettes des rois
- \* Le 17 avril - les traditionnelles courses cyclistes
- \* Le 11 juin - vide grenier / kermesse de l'école
- \* Le 25 juin - « *La tête et les jambes* »
- \* Le 30 septembre - choucroute



## AFN

Le 11 novembre dernier, vous avez été nombreux à assister à cette cérémonie de commémoration.

Après un discours, Monsieur le Maire accompagné de deux jeunes filles de la commune a déposé les gerbes au monument sous les yeux des anciens de l'AFN.

Après ce moment de recueil, toutes les personnes se sont réunies autour d'un verre de l'amitié à la Mairie.



## *Marche d'été*



**Si une marche du soir vous intéresse pour découvrir les chemins environnants, rendez-vous sur les marches de l'église le mercredi soir.**

**Départ à 20h précises.**

**De début juin à fin août.**

**Un pique-nique est prévu à la mi-juillet.**

## *Club de la Grée*

Le Club de la Grée a pour fonction de rassembler des personnes retraitées, dans le but de se retrouver de façon amicale et ludique autour d'animations variées.

### **Programme de l'année 2017:**

Repas mensuel, suivi de jeux. (Belote, Triominos, scrabble, Jeux de société, etc).

Prix du repas 8€

### **3 concours de belote :**

- samedi 4 et dimanche 5 février 2017
- samedi 1 et dimanche 2 avril 2017
- samedi 2 et dimanche 3 décembre 2017

### **3 voyages d'une journée .**

**6 Décembre :** Repas de Noël « A l'orée des bois » à Saint-Augustin, suivi de danses et jeux

**Mars 2017 :** Sortie, non encore programmée à ce jour

**Mai 2017 :** Voyage d'une journée

**Samedi 10 Juin 2017 :** Repas Animé de fin d'année



## *Tai chi*

L'association Tai-chi & tao propose des cours de tai-chi-chuan chaque jeudi à 19 h à la salle des fêtes de Juigné. Cet art martial chinois, autant spirituel que physique, est enseigné par Frédéric Thoma, professeur diplômé. Les séances sont ouvertes à tous et rassemblent une douzaine de personnes.



## *L'association de l'ACAL*

Les membres de l'ACAL et son président sont heureux de vous annoncer leurs manifestations 2017.

Comme toujours, le Comité des Fêtes de la Teillais, dont je suis le président depuis maintenant quelques années, prend toujours un réel plaisir à organiser ses fêtes locales pour réunir les Juignéennes et les Juignéens, afin d'y passer une agréable journée.

Même si le temps n'a pas toujours été de la partie, les fidèles sont toujours présents.

Je tiens à remercier tout les bénévoles qui se mobilisent lors de nos manifestations, car sans eux nous ne pourrions pas organiser et réussir ses événements festifs, et toujours dans la bonne humeur.

Nous vous annonçons que notre ball trap annuel est définitivement supprimé pour diverses raisons, notamment d'organisation et de sécurité.

Une nouvelle manifestation va voir le jour au début de l'année 2017, à savoir un dîner dansant à la salle culturelle de St Julien de Vouvantes. Cette soirée aura lieu le samedi 28 janvier où nous espérons vous y retrouvez, afin d'y passer un moment de détente dynamique et convivial autour d'un bon repas.

Pour le moment, c'est la seule manifestation que notre association a programmée, quelques idées fleurissent pour peut-être remplacer le ball trap. Nous ne manquerons pas de vous informer en temps voulu.

En espérant vous saluer lors de cette soirée, les membres de l'ACAL et son président vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.

Le Président    David JOLY





## *Le RAP*

### **Relais Accueil Proximité**

Le RAP situé sur la commune du Petit Auverné est un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil et de rencontre pour les habitants des communes concernées (ex-cantons de Moisdon et St Julien). Les salariées et bénévoles de l'association vous accueillent pour échanger, vous orienter et répondre à vos préoccupations du quotidien.

Les activités habituelles continuent (randonnée, informatique, modelage/sculpture, couture, relaxation, etc\*). Pour la saison 2016-2017, une nouveauté sur la commune de Saint Julien de Vouvantes : Geneviève Glémin assure des cours de Sophrologie le lundi de 17h30 à 18h30 à la salle du foyer rural. Autre nouveauté sur Issé : un atelier « Art du Fil » (crochet, tricot, broderie, point tapisserie, ...) aura lieu un mardi par mois de 14h30 à 17h à partir du 17 janvier 2017.

Pour certaines activités, vous pouvez encore vous inscrire, notamment pour la cuisine (jeudi après-midi). Un troisième groupe de couture est envisagé début janvier (un lundi sur deux) si le nombre de participants est suffisant. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire rapidement.

Pour les parents et enfants, le RAP propose de partager des animations de loisirs :

- en famille lors des « ateliers parents enfants » et des sorties à la journée
- pour les enfants, le centre de loisirs « ALSH » de St Julien de Vouvantes.

Avec la participation de bénévoles et de professionnelles, le RAP assure :

- l'accompagnement scolaire
- l'accompagnement dans l'organisation de vos projets de vacances et loisirs,
- le micro-crédit - le transport solidaire pour ceux qui ne peuvent plus se déplacer en voiture, etc.

Comme tous les ans, le RAP participe activement au marché de Noël de Moisdon la Rivière qui aura lieu toute la matinée du samedi 17 décembre.

Vous avez du temps, vous souhaitez vous investir, proposer des idées, donner un coup de main, faire de nouvelles rencontres...? N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Accueil et information : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (excepté le vendredi -16h et le matin pendant les vacances scolaires).

\* Détails de tous les ateliers dans la plaquette de présentation du RAP et sur notre site internet.

Relais Accueil Proximité Manoir de la Renaudière, 7 rue Sophie Trébuchet 44670 PETIT  
AUVERNE - Tel : 02.40.55.59.32 Mail : rap.relais-accueil-proximite@orange.fr  
Site : <http://www.rap-relais-accueil-proximite.fr/>

#### Transport solidaire :

Vous avez des problèmes de transport ? Vous devez vous rendre chez le coiffeur, à un rendez-vous médical ou tout simplement faire une course, mais vous êtes sans moyen de locomotion ? Faites appel au transport solidaire du RAP !

Des conducteurs bénévoles assurent les transports avec leur véhicule selon leur disponibilité.

Contactez le RAP au 02.40.55.59.32



## *Le CLIC du Pays de Châteaubriant*



Vous avez plus de 60 ans ?  
Vous habitez sur le Pays de Châteaubriant ?  
Vous avez besoin d'informations ?  
d'un accompagnement ?  
**Ayez le réflexe CLIC !**

Le CLIC a pour mission :

- De vous écouter :
  - pour formuler ensemble vos attentes et vos besoins,
  - pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition,
  - pour vous orienter vers les partenaires pouvant répondre à vos demandes,
  - pour vous présenter les aides que vous pouvez solliciter...
  
- De vous accompagner :
  - pour examiner votre situation et évaluer vos besoins,
  - pour coordonner l'action des professionnels,
  - pour mettre en place une réponse adaptée à votre situation et en assurer le suivi (maintien à domicile, soins, hébergement, aides financières, etc).

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique du Pays de Châteaubriant  
19 Grande Rue - 44110 CHATEAUBRIANT  
Tél. 02 28 04 05 85 – Fax. 02.28.04.05.86 – Mail : [clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr](mailto:clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr)

Accueil : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H à 12H / le mercredi de 9h à 13H.

### *RAM*

Vous avez besoin d'une assistante maternelle ?

Le RAM est à votre disposition et met en relation les parents et les assistantes maternelles. Il vous donne également des renseignements sur les droits et les démarches.



Relais Assistantes Maternelles  
Pour les inscriptions, rendez-vous au Guichet Unique  
Adresse : 27, rue de Couéré  
44110 Châteaubriant

Tel : 02 40 28 88 89

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h  
Samedi matin de 9h à 12h





Pourquoi rétablir la continuité écologique des cours d'eau ?

**La continuité d'un cours d'eau** est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur alimentation, leur croissance ou leur abri, ainsi que le bon déroulement du transport naturel des sédiments.

➤ Obstacle à la circulation des poissons :

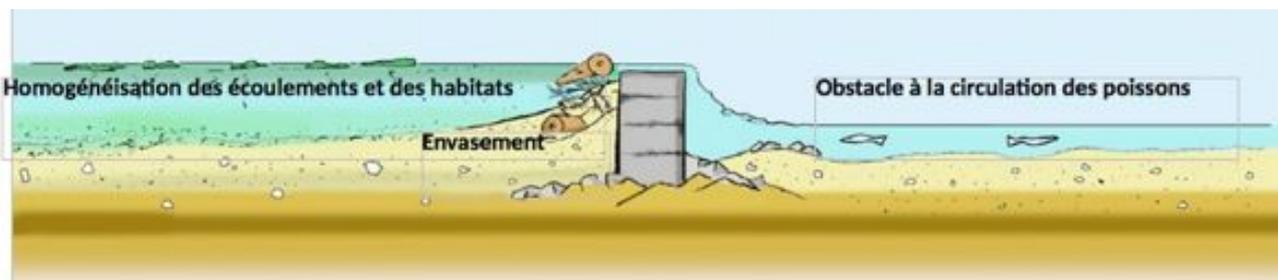
Un ouvrage constitue un obstacle pour la circulation des organismes aquatiques et en particulier pour les poissons. Ce problème peut être vital pour certaines espèces de poissons, notamment les migrateurs (ex : l'Anguille).

➤ Perturbation sur le transport sédimentaire du cours d'eau :

S'ils ne sont pas gérés, les barrages bloquent les sédiments et entraînent l'envasement des rivières.

➤ Homogénéisation des écoulements et des habitats :

Naturellement dans une rivière, il existe une alternance entre les habitats d'eau calme (appelés mouilles) et les habitats d'eau courante (appelés radiers). Sur les rivières où il y a de nombreux barrages, les habitats d'eau courante disparaissent à cause de la retenue d'eau stagnante. Ainsi, on ne retrouve plus certaines espèces de poissons qui apprécient les eaux courantes (ex : le Chabot).



A chaque ouvrage sa solution :

Le syndicat œuvre pour reconquérir la qualité écologique des cours d'eau et restaurer la continuité écologique. Cependant, il veille aussi à conserver les usages de l'eau qui sont liés à son territoire (moulin, abreuvement du bétail, pêche de loisirs...). C'est pourquoi le devenir de chaque ouvrage ayant un usage fait l'objet d'une concertation avec les riverains. L'effacement d'un ouvrage n'est donc pas systématique, d'autres solutions sont possibles pour rétablir la continuité écologique :

- Création d'une rivière de contournement
- Aménagement de passe à poissons
- Ouverture coordonnée en période hivernale

**Nota :** Dans le cadre du règlement du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (S.A.G.E.), les vannes et clapets sont ouverts du mois de novembre au mois de février de chaque année.

Vous pouvez consulter la rubrique milieux aquatiques de notre site internet : [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr)



## *Fleur de Services*



L'association Fleur de Services – Familles Rurales créée en 2006 vous propose des services à domicile personnalisés et adaptés à vos besoins dans le respect des valeurs du Mouvement Familles Rurales que sont la proximité, l'écoute et le soutien aux familles.

Professionnelles et bénévoles constituent une équipe soudée dont l'objectif est de contribuer au maintien à domicile et aux mieux vivre. Nous intervenons auprès des enfants à partir de 3 ans, jusqu'à 100 ans et plus. L'association vous propose deux types de services :

### Le service ADADA :

Vous avez des difficultés à trouver un mode de garde flexible ? Le service ADADA intervient à domicile pour l'accompagnement de vos enfants, pour l'aller et le retour de l'école, l'aide aux devoirs...

### Le service des emplois Familiaux :

C'est une aide apportée aux personnes âgées ou porteuses de handicap, par l'entretien du cadre de vie, l'accompagnement des personnes dans les tâches de la vie quotidienne.

L'association basée à la Meilleraye de Bretagne intervient sur le Pays de Châteaubriant. De par notre proximité, nous intervenons rapidement au plus près de vos besoins. Notre équipe de salariés est composée de 15 personnes, rayonnant sur le secteur. Un petit groupe de bénévoles volontaires, ouvertes à toute nouvelle venue, sont à votre écoute.

Si vous souhaitez vous investir bénévolement, n'hésitez pas à nous contacter : 02 40 81 48 82.

Si vous avez des besoins pour des heures de ménage, d'accompagnement dans vos démarches ou d'aide aux déplacements, des gardes ponctuelles, des gardes de nuits, des gardes d'enfants..., n'hésitez pas à nous contacter.

### CONTACT : Nathalie ROYNARD

Adresse : Ensemble l'Herbier des Ages – 10 bis résidence des Tilleuls Argentés – 44520 La Meilleraye-de-Bretagne

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Contact : Nathalie ROYNARD : 02 40 81 48 82

Site Internet : [www.famillesrurales.org/fleurdeservices](http://www.famillesrurales.org/fleurdeservices)

La Présidente :  
Marie Paule KERMORVANT





## *Don du sang*

EFS Pays de Loire

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Les stocks de sang sont au plus bas, alors que les besoins sont en augmentation. Pour éviter une pénurie, nous souhaitons une mobilisation rapide et massive.

Ce don précieux sauve chaque année de nombreuses vies, pensez-y et venez nombreux à notre prochaine collecte :

- Erbray : Mercredi 22 février 2017 de 16h00 à 19h30  
Jeudi 22 avril 2017 de 16h00 à 19h30  
Jeudi 26 octobre 2017 de 16h00 à 19h30
- Saint Julien de Vouvantes : Jeudi 20 avril 2017 de 16h00 à 19h30  
Jeudi 31 août 2017 de 16h00 à 19h30
- Petit Auverné : Jeudi 28 décembre 2017 de 16h30 à 19h30



## *Le service de soins infirmiers (SSIAD)*

Le SSIAD , géré par l'association de maintien à domicile (AMD ), intervient sur les 10 communes des cantons de Moisdon la Rivière et de St Julien de Vouvantes. Il intervient auprès :

- des personnes adultes de 60 ans ou plus, malades ou dépendantes - des personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques

Il assure, sur prescription médicale, des soins infirmiers et d'hygiène à domicile, aux personnes atteintes par une diminution de leurs capacités physiques et /ou psychiques.

Le service fonctionne sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, aidée d'une infirmière adjointe et d'une secrétaire.

Les soins sont assurés par des aides-soignantes diplômées (soins d'hygiène et de confort, aide au lever ou au coucher, surveillance cutanée, prévention d'escarres...). Les soins infirmiers techniques (injections, pansements, ...) sont assurés par les infirmiers libéraux.

La demande d'admission peut être faite par le médecin traitant, la famille, l'infirmier libéral, le CLIC, le service hospitalier, le service d'aide à domicile...

Les soins sont pris en charge à 100% par les caisses d'assurance maladie, sans aucune avance de frais. L'admission se fait sur prescription médicale

N'hésitez pas à prendre contact pour des renseignements !

Contact : SSIAD 35, rue de Bel Air à Moisdon la Rivière -02 40 07 59 91-



## Déchets

### Horaires d'ouverture des déchetteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Châteaubriant	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	9h-12h 14h-17h
Petit Auverné	14h-17h	fermé	9h-12h	fermé	14h-17h	14h-18h
Soudan	fermé	fermé	14h-17h	fermé	fermé	9h-12h

Du 30 mars au 26 octobre, les horaires de fermeture sont décalés à 19h en semaine (au lieu de 17h)

**Renseignements complémentaires au 0 800 00 16 32**

## Savoir vivre



Nous avons trouvé dans nos stations de traitement des eaux usées, des déchets qui n'ont pas lieu d'être, tels que des lingettes et autres déchets non dégradables... Pour leur bon fonctionnement ainsi que dans l'intérêt de tous les habitants de la Commune, il serait bon de veiller à ce que ces types de détritiques soient mis dans les conteneurs prévus à cet effet.

## Utilisation de Pesticides

### CHANGEMENTS EN 2017



La Loi « Labbé » du 06 février 2014 du nom du sénateur du Morbihan qui l'a porté vise à mieux encadrer l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire national. Elle définit des échéances sur l'utilisation et la vente des pesticides. La date d'application a été avancée par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

#### **Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :**

- Pour les particuliers : Suppression de la vente en libre-service des produits (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, interdiction de détention ou d'utilisation)
- Pour les collectivités : interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sur certains lieux notamment les zones accessibles ou ouvertes au public (espaces verts, zone de promenade, voirie)

Ces lois complètent la réglementation existante qui interdisait l'utilisation de certains produits dans les lieux fréquentés par le grand public ou des groupes de personnes vulnérables (école, maison de retraite, centre aéré, hôpital...).

Enfin, avant chaque traitement, la collectivité doit informer les habitants et interdire l'accès pendant le traitement et au moins 6 heures après.



## Transport



Lignes Lila 80 à 84, un aller/retour par jour pour rejoindre Châteaubriant.  
Depuis le 5 janvier 2015, cinq lignes sont venues enrichir le réseau Lila sur le territoire de la communauté de communes du Castelbriantais. Proposant un aller/retour par jour, les lignes 80 à 84 permettent de relier les communes concernées au centre ville de Châteaubriant, et répondent aux besoins des habitants pour leurs trajets domicile-travail, ou autres activités.

Lignes proposées et points d'arrêt

\* Ligne 80 : Ruffigné – Saint-Aubin-des-Châteaux – Châteaubriant Gare

\* Ligne 81 : Fercé – Soulvache – Rougé – Châteaubriant Gare

\* Ligne 82 : Noyal/Brutz – Villepot – Soudan – Châteaubriant Gare

\* **Ligne 83 : Juigné-Des-Moutiers – La Chapelle-Glain – Saint-Julien-de-Vouvantes – Châteaubriant Gare**

\* Ligne 84 : Grand Auverné – Petit Auverné – Erbray – Châteaubriant Gare

- Lila à la demande

Pour 2 €40, bénéficiez d'un service de transport de proximité qui permet de réaliser des déplacements ponctuels.

- Lila scolaire

Un service de transport départemental qui permet, chaque jour, à 56 000 élèves de rallier leur domicile à leur établissement scolaire.

- Lila covoiturage

Un service gratuit qui permet de faciliter le covoiturage pour aller travailler, étudier, partir en week-end...

Plus d'informations sur <http://covoiturage.loire-atlantique.fr/>

- Point d'info Lila mobilités

Renseignez-vous sur toutes les solutions de transport de votre secteur et les aides financières à la mobilité.

10 rue d'Ancenis - Bâtiment B

CS 20129

44144 Châteaubriant

Numéro vert 0 800 880 893

Pour tout savoir sur les horaires, itinéraires, offres d'abonnement, l'info trafic Lila ...

<http://lila.loire-atlantique.fr/>

Facebook.com/reseaulila

Twitter @ReseauLila



# Communauté de Communes Castelbriantaise

## AQUACHOISEL, dernière réalisation de la Communauté de Communes du Castelbriantais

Avec plus de 1000 m<sup>2</sup> de bassins comprenant une pataugeoire, une fosse de plongeurs allant jusqu'à 5m, un pentaglisse, un bassin sportif extérieur permanent semi-couvert, un bassin intérieur conjuguant espaces d'apprentissage et ludique avec rivière à courant, plaques à bulles et autres jets massants, Aquachoisel s'adapte à toutes les envies et toutes les générations.

Le nouveau centre aquatique intercommunal dispose également d'un espace santé et bien-être au sein duquel sauna, hammam, jacuzzi, douches massantes et solarium bonifient encore la qualité des services proposés.

Une attention toute particulière a également été portée, bien au-delà des normes en vigueur, pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et l'accueil des familles avec enfants. Cheminements podo-tactiles, sièges de transferts, cabines intégrées combinant espace douche et sanitaire privatif, dimensions des sanitaires et douches adaptées aux jeunes enfants, chaque détail a été étudié avec attention pour assurer un accueil optimal de chacun.

Dans l'écrin naturel formidable du site des étangs de Choisel, le nouvel espace aqualudique intercommunal s'intègre parfaitement et développe une nouvelle offre de services aux habitants de la Communauté de Communes du Castelbriantais.

Connectez-vous sur [www.aquachoisel.fr](http://www.aquachoisel.fr)



## Fusion des Communautés de Communes du Castelbriantais et de Derval

Pour franchir le seuil des 15 000 habitants imposé par la loi NOTRe, les 19 communes du Castelbriantais et les 7 communes du Secteur de Derval ne formeront plus, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, qu'une seule structure intercommunale :

la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

Elle sera donc composée de 26 communes rassemblant une population de 44 000 habitants.





## Questionnaire

L'an dernier, nous avons distribué, avec le bulletin, un questionnaire intitulé « Quel avenir pour votre commune ». Celui-ci avait pour but d'avoir votre avis sur les besoins et les priorités au sein de notre commune. 26 personnes ont répondu à ce questionnaire et nous vous en remercions. Divers points étaient évoqués tels que les services et l'environnement.

### Service :

La majorité a répondu avoir besoin d'une boulangerie et d'une épicerie. Plusieurs remarques nous ont été communiquées concernant la vente du matériel de boulangerie. A ce jour, nous n'avons toujours aucun candidat pour reprendre ce commerce. Plusieurs visites ont été réalisées. Mais aucune n'a été concluante. En effet, il est difficile pour les commerçants de se projeter sur une petite commune telle que Jeigné. De ce fait, nous avons dû faire le choix de vendre le matériel avant qu'il ne se détériore.

### Environnement :

L'aménagement d'itinéraires de promenade est aussi pour vous un des points à développer. Un projet est en cours. Vous trouverez un article sur le sujet dans ce bulletin.





**HERVÉ**

TRAVAIL PUBLICS  
CARRIÈRES  
BETON  
DEBT & EMPLOI

Tel : 02 40 21 13 00  
Fax : 02 40 21 13 77

À vos côtés pour construire



La Ferrière - 44 870 JUNIÈRE DES MOULIERS  
Tel. 02 40 55 27 42

Agences de développement durable  
100% bio - 100% français - 100% naturel



**Assistante Maternelle Agréée**

Virginie MUSSARD  
3, chemin des écoliers  
44670 Juigné des Moutiers  
Tél: 06 32 41 20 83  
Mail: virg.muss@orange.fr




**THIERRY Stanislas**  
Le Haut Pré  
44030 LAPELLE-BOULAY

Perç. 06 70 29 85 80  
Tel/Fax 02 40 28 48 43

**Dantes Théo Études Services**

ATEX  
Rue de La Ferrière  
44030 Juigné Des Moutiers  
Tel : 02 40 21 13 00  
Fax : 02 40 21 27 48  
Web : [www.dantes.fr](http://www.dantes.fr)

Travaux de terrassement  
Mise en place de drains, tranchées de remplissage  
Préparation des sols, de voiries  
Béton de voirie et voirie  
Réalisation de plots en béton et plots en acier  
100% Français - Entreprise 100% Française

**ETS TRAVAUX PUBLICS**  
Terrassement, assainissement...

02 40 28 48 43

Ménagerie  
**STEPHAN LECRAE**

Corbillon  
02 40 40 30 43  
02 40 32 58 09

MENAGERIE BOIS / ALU / PVC  
PORTAL - ESCALIER - CHARPENTE

12 rue de la Ferrière - 44030 JUNIÈRE DES MOULIERS  
www.stephanlecrae.fr

*New Folies De Fil*  
**Services Couture Et Déco**



Mme Jessica Pflar  
16 rue de la Ferrière  
44030 Juigné des Moutiers

Tel : 02 40 07 85 56

[www.foliesdefil.com](http://www.foliesdefil.com)

**Douceurs et Compagnie**  
Votre Boulanger Pâtissier Chocolatier

35 bis, avenue du Général de Gaulle 44030 POUILLEY

Tel : 02 41 61 73 67

